Association les Gratte-Lauzes
Place de la mairie
07260 St MELANY

A saint Melany le 24 juillet 2026

Monsieur le maire,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation pour notre association d'ouvrir un débit de boisson temporaire au lieu, jour et heures suivants :

- le 14 Aout 2026 , de 18h au 15 Aout 2026 à 1h , sur la place du marché , à l'occasion de notre fête annuelle

  Nous souhaitons rendre disponibles à la vente des boissons relevant des groupes 1 à 3 de la classification officielle des boissons.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile.

Dans l'attente de votre réponse, que j'espère favorable, je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour l'association, le Président  Tom DE SHEPPER